

écocité

les dynamiques franciliennes

25 septembre 2018 - Paris



BANQUE des
TERRITOIRES



Verbatim des retours de participants à la rencontre (regroupés par Isabelle ROBINOT-BERTRAND, CEREMA)

Quels sont les facteurs de réussite pour l'innovation dans les EcoCités ?

Partage, réseaux

- « Partenariat / réseau élargis, sous réserve d'une bonne coordination » (2 votes)
- « La construction ou structuration d'un réseau d'acteurs et son animation »
- « Esprit collaboratif » (1 vote)
- « Collectif. Travail commun entre les différents acteurs (Etat, administrations, entreprises, associations). Les sujets liés à la TEE »
- « Passion. Conviction. Mobilisation de partenariats. »

Portage politique

- « Volonté et portage politique » (3 votes)
- « Innovation technologique. Un vrai besoin exprimé, des usages identifiés. Contexte politique favorable »
- « Le portage politique » (1 vote)

Mobilisation citoyenne

- « Préparer l'adhésion des usagers -> bonne pédagogie. » (2 votes)
- « Co-construction très en amont avec tous les acteurs pour garantir leur implication. » (2 votes)
- « Co-construction de l'innovation avec les citoyens. » (1 vote)
- « Accompagnement des démarches citoyennes en termes d'ingénierie » (1 vote)

Accompagnement, méthode (5 votes pour la thématique en général)

- « Accompagnement en complément du partenariat financier. » (2 votes)

- « La transversalité pour faciliter l'accès aux différentes parties prenantes. »
- « Multiplicité des expérimentations, afin de favoriser l'appropriation progressive des innovations et accompagner la transition sociétale. Transfert des innovations par duplication entre deux EcoCités. » (1 vote)
- « Porte de l'« expérimentation » -> lever les normes et contraintes afin de mener une expé. »
- « Lever quelques barrières réglementaires. »
- « Des acteurs prêts à prendre des risques, à perdre de l'argent. » (1 vote)

Autres

- Des artisans formés qui peuvent massifier les innovations, notamment en rénovation énergétique. » (2 votes)
- « Les 3 tiers de confiance pour la rénovation énergétique : à mieux préciser. » (2 votes)
- « Tri des déchets. Association de toute une chaîne d'acteurs et d'usagers. Bilan carbone faible. Insertion sociale. »

Quels sont les freins à l'innovation dans les EcoCités ?

Aspects financiers :

- « Freins financiers. Temporalité, timing des projets. Taux de subvention. » (2 votes)
- « Préfinancement » (3 votes)
- « La prééminence de la rentabilité à court terme. »
- « Le problème pour trouver les co-financements ! » (1 vote)
- « Temporalité divergente entre la mise en œuvre des projets et les changements en termes de financement de ceux-ci ou des réglementations applicables. » (1 vote)
- « Capacité pour trouver un modèle économique à l'issue du projet. » (4 votes)

Aspects juridiques, réglementation (5 votes pour la thématique en général) :

- « Frein possible : juridique / autorisation ; procédures administratives. »
- « Aspects juridiques parfois bloquants. » (3 votes)
- « Cohérence des autorisations publiques. »
- « La réglementation. Le manque de prise en compte des différentes parties impliquées directement ou indirectement. » (2 votes)
- « Réglementation. »
- « Réglementation d'un siècle anté-changement climatique » (3 votes)
- « Réglementation sanitaire, notamment pour le projet Halage »
- « Parfois réglementaire. Complexité de l'écosystème. »
- « Normes-réglementation. Budget. Engagement politique des élus. Coordination entre les administrations (ex CHRS Paris 19^{ème}) »

Autres :

- « Partage de la responsabilité pour l'innovation » (1 vote)

- « L'incompréhension. » (1 vote)
- « L'accès à la donnée. »
- « La durée des projets et/ou de leur instruction. Peut-elle parfois décourager certains consortiums ? »

Quelles sont les conditions de répliquabilité et de massification des innovations des EcoCités ?

Tirer les leçons, bilans, évaluations :

- « L'évaluation est un préalable à la répliquabilité » (1 vote)
- « S'assurer du bilan économique. Exemple du prêt pour rénovation énergétique, à facture globale constante. » (3 votes)
- « Bilan économique positif démontré pour la phase de massification. Business model à travailler pour la pérennité, innovation par innovation et en tant que chaîne complète d'innovations » (2 votes)
- « Modèle économique pour industrialiser l'innovation » (5 votes)

Accompagnement, méthode, outils :

- « Anticiper »
- « Accompagnement dans la durée » (3 votes)
- « Prise en charge de la répliquabilité par une instance régionale »
- « Soutien juridique pour répondre aux procès d'entreprises déstabilisées par l'innovation »
- « Une méthode répliquable sur tous les territoires, très peu liée aux réalités locales mais pouvant facilement s'y adapter ».
- « L'utilisation d'outils ouverts et interopérables » (4 votes)
- « Bien identifier les contextes spécifiques dans lesquels l'innovation s'insère et s'assurer que les mêmes conditions sont réunies pour la répliquabilité » (1 vote)
- « Réseau et rencontres : partager, communiquer, mettre en relation »

Contexte politique et institutionnel :

- « 1- Ajustement des normes ; 2- Adaptabilité aux ressources locales (réseaux d'entreprises, circuits courts) et aux contextes des écosystèmes (histoire, types de matériaux utilisés) »
- « Des problématiques très largement partagées, voire universelles, portées par les autorités politiques (cf. exemple des couches culottes) »
- « Alignement des planètes : temporalité, interaction des acteurs, évaluation et bilan positif » (1 vote)
- « Associer un large réseau d'acteurs, dont des partenaires institutionnels » (1 vote)
- « Rentabilité. Simplicité. Publicité / faire connaître. Réflexion précoce. » (1 vote)
- « Pérennité et lisibilité des politiques publiques » (1 vote)